



**COMMEMORATION DU
CENTENAIRE DE L'ARMISTICE :
RETOUR EN IMAGE**

Sommaire

EDITO DU MAIRE

pages 3-5

LA VIE MUNICIPALE

pages 6-11

LE DOSSIER

Groupe 5 Santé page 12

VU EN VILLE

Giratoire du Casino page 13

EN BREF

Commune Nouvelle pages 14-15

Informations Pratiques

Mairie de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville

- HAUTEVILLE-LOMPNES

320 Rue de la République - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
Lundi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h
04 74 40 41 80 - www.plateauhauteville.fr

- CORMARANCHE-EN-BUGEY

1 Place de la Mairie - Cormaranche-en-Bugey
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
Lundi au vendredi : 13h45-16h45
Samedi : 10h30-12h

- THEZILLIEU

Le Village - Thézillieu
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
Lundi au vendredi : 8h45-11h45 (fermée le mercredi)
Samedi : 8h45-10h15

- HOSTIAZ

Le Village - Hostiaz
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
Mardi : 13h45-16h45
Mercredi : 8h45-11h45

Pôle du Plateau d'Hauteville HAUT BUGEY AGGLOMERATION

320 Rue de la République - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 35 19 52 - www.hautbugey-agglomeration.fr

Espace Petite Enfance Pierrot et Colombine

Rue des Fontanettes - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 35 25 39 - www.pierrot-et-colombine.com

Pour tout savoir régulièrement sur la vie municipale, les associations, les événements de la Commune et consultez les comptes-rendus des conseils municipaux, visitez le site internet de la Ville : www.plateauhauteville.fr

Directeur de Publication : Bernard ARGENTI, Maire d'Hauteville-Lompnes

Directeur de Rédaction : Philippe PIFFADY, Conseiller Municipal Délégué à la Communication
Crédits Photos et illustrations : Mairie d'Hauteville-Lompnes, Guy Domain,

Impression : Imprimé par nos soins - Tirage à 2000 exemplaires.

Photos de 1ère de couverture : Monument de l'Hôtel de Ville - 1914-1918

Office de Tourisme du Plateau d'Hauteville

15 rue Nationale - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 35 39 73 - www.plateau-hauteville.com

Trésorerie d'Hauteville-Lompnes

308 Rue de la République - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 35 36 83

Déchetterie

Zone Artisanale «la Cornella» - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 37 61 14 17 ou 04 74 35 19 52

Centre Social et Culturel "les 7 Lieux"

Place du Docteur le Tacon - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 35 32 24 - www.les7lieux.centres-sociaux.fr

Bibliothèque

Place du Docteur le Tacon - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 35 32 24 - www.les7lieux.centres-sociaux.fr

Maison de Service à la Population (MSAP)

au Centre Social et Culturel «les 7 Lieux»
Place du Docteur le Tacon - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 35 32 24 - www.les7lieux.centres-sociaux.fr
Mardi : de 14h à 19h / Mercredi : 9h-12h30 / Jeudi : 9h-12h30 / 13h-17h / Vendredi : 14h-18h / Samedi : 9h-13h

La Poste

350 Rue de la République - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
3631



2018, UNE ANNEE QUI MARQUERA L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

L'année qui s'achève restera dans les mémoires, pour la densité du travail réalisé par l'Equipe Municipale et par l'ensemble de nos agents administratifs et techniques.

Soyez tous remerciés et soyez convaincus que vous avez participé à une étape historique de l'évolution de notre Commune, tout en assurant le quotidien de nos services publics.

Je tiens à le souligner pour que nous tous, habitants de notre Commune, soyons conscients que malgré les fortes contraintes financières qui pèsent sur nos collectivités, nous avons posé les fondations qui assureront l'avenir de notre territoire.

Au 1^{er} Janvier 2019, la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville se substituera par fusion à nos quatre Communes d'Hauteville-Lompnes, Cormaranche-en-Bugey, Thézillieu et Hostiaz.

Dans le même temps, la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville intégrera au 1^{er} Janvier 2019 Haut Bugey Agglomération.

Ce sont la confiance, le partage des mêmes valeurs, la volonté d'avancer, la conscience professionnelle et le volontarisme positif de vos élus et de nos agents

qui ont permis d'aboutir dans un délai très court.

Il faudra poursuivre et digérer la mise en place de tout cela en 2019 mais les décisions sont prises et les mutualisations engagées.

La pose de la 1^{ère} pierre de la Clinique du Souffle marque l'aboutissement d'une belle aventure qui, de la création de la SEM du Plateau d'Hauteville en 2004 à cette belle réalisation, a sauvé 80 emplois et permis un projet médical innovant en pneumologie, conduit par le groupe 5 Santé, sans mettre à contribution les finances locales. Au contraire, la SEM renforcée a racheté et relancé l'ancien Hôtel «Le Provençal».

Le forage, qui a enfin pu démarrer grâce à un volontarisme et une pugnacité sans faille, laisse entrevoir de belles perspectives. C'est, là aussi, une étape fondamentale de l'évolution de notre station anciennement climatique.

L'ambition est double :

- Prolonger le savoir-faire médical vers le bien-être, le ressourcement dans un environnement naturel et préservé.

Le Département a fléchi deux communes retenues dans le plan thermalisme de la Région ARA : Divonnes-les-Bains qui été financée dans le 1^{er} plan pour

la restructuration de la station existante et Hauteville-Lompnes est inscrite pour la création dans le 2^{ème} plan.

- Trouver une deuxième ressource en eau potable pour le Plateau d'Hauteville qui dépend aujourd'hui uniquement des puits de Cerveyrieu.

2018 a vu de nombreux travaux et réalisations en assainissement, routes et bâtiments. Nous poursuivrons les efforts l'année prochaine.

Grâce à la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville, **l'aménagement de Terre Ronde se complète ainsi que la Praille** avec la volonté d'animer ces sites été/Hiver.

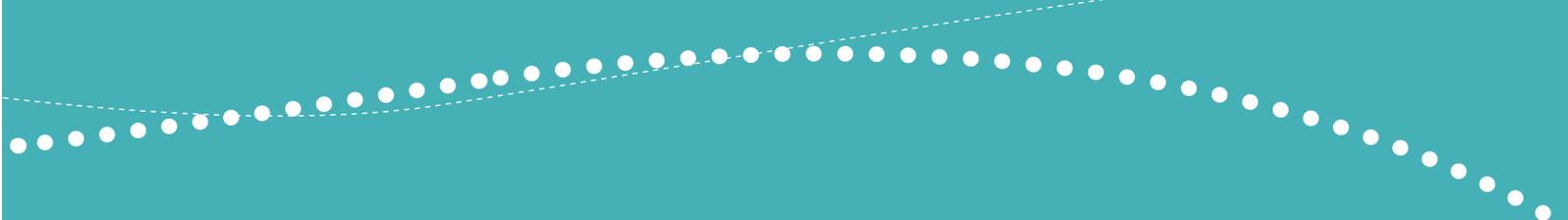
La vie associative et ses animations, les rendez-vous sportifs, la réception de Simon Desthieux, Médaille d'Or aux Jeux Olympiques, les Festivals Nature et de Théâtre, la Commémoration du Centenaire de l'Armistice, ont été des temps forts et conviviaux. Qu'il en soit ainsi pour l'année nouvelle.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes et vous présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur et santé pour 2019.

**Bernard ARGENTI,
Maire d'Hauteville-Lompnes.**



2019
Commune de
**PLATEAU
D'HAUTEVILLE**



LA COMMUNE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE,

Philippe EMIN,
Maire de
Cormaranche-en-Bugey

Sébastien BEVOZ,
Maire
d'Hostiaz

.....

Bernard ARGENTI,
Maire
d'Hauteville-Lompnes

.....

Jean-Michel CYVOCT,
Maire
de Thézillieu

et les Conseil Municipaux

Vous présentent leurs Meilleurs Voeux de Bonne et Heureuse Année 2019

et seraient honorés de votre présence
à la Cérémonie des Voeux à la Population

Vendredi 18 Janvier 2019 à 19h
Salle des Fêtes d'Hauteville-Lompnes
(accueil à partir de 18h45 - La cérémonie débutera à 19h)

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie

La Vie Municipale

TRAVAUX 2018

L'AVENUE DE LA LIBERTE A ETE RENOVÉE.

Tout d'abord, je voulais présenter toutes mes excuses pour le désagrément infligé à nos administrés, tout au long de l'année, concernant les différents travaux qui se sont déroulés. La circulation n'a pas toujours été facile mais nous avons assuré la sécurité pour tous au maximum.

En plus des gros chantiers de rénovation de chaussées (Rue des Violettes - Avenue de la Liberté), nous avons paré au plus urgent afin d'améliorer le quotidien des habitants de la Commune. Synthèse des principaux travaux.

AVENUE DE LA LIBERTE

Avec le concours du Conseil Départemental de l'Ain, des subventions de l'Etat, du Département, de la Région et de la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville, nous avons entrepris la rénovation et la transformation de cette avenue très endommagée depuis longtemps, avec la création d'une voie douce,

arrachage de tous les arbres, réfection intégrale de l'éclairage public, tous les câbles aériens enfouis y compris téléphoniques après négociation avec «Orange». Les consommations électriques avec ce type d'éclairage à LED et une variation de puissance devrait permettre de diminuer d'au moins 50% le coup énergétique de cette avenue.

En 2019, la Commune mènera un projet similaire, réfection bande de roulement, trottoirs, voie douce, éclairage à l'identique sur l'Avenue de Lyon pour boucler le parcours avec le Collège et l'Ecole Elementaire de Turluru. Une étude de faisabilité est en cours.

DANS LES ÉCOLES

Les travaux de sécurisation ont été réalisés avec la mise en place de vidéosurveillance et modification de l'accès pour l'Ecole Elementaire de Turluru (fermeture par portail + vidéosurveillance). Des travaux d'isolation intérieure et d'embellissement (peinture) ont également été réalisés dans l'Ecole Maternelle du Centre pour donner un cadre

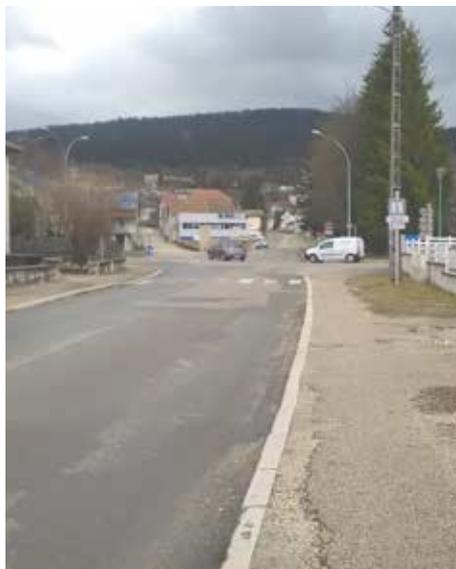
de vie et de travail plus agréable pour les enfants et le personnel. (Merci aux Services Techniques de la Commune et aux entreprises qui sont intervenus).

EGLISE D'HAUTEVILLE-LOMPNES

Une réfection partielle du toit de l'Eglise a été programmée pour cette fin d'année 2018. Comme en 2017, de nouvelles pièces de l'Horlogerie de l'Eglise ont été remplacées. Une grosse réparation a été effectuée sur la chaudière également.

AUX NIVEOLES

Résidence de personnes âgées en lien avec Dynacité, un confort supplémentaire a été apporté aux résidents avec la mise en place d'une interphonie avec vidéo et un désembouage complet des installations de plancher chauffant. Un nouveau acheminement en enrobé a été créé pour faciliter la circulation des personnes âgées et PMR. Au Printemps seront finalisées les pelouses environnantes par nos services techniques.





ECLAIRAGE PUBLIC

Peu à peu, la Commune remet à niveau et sécurise son parc d'éclairage public (remplacement de coffrets de commande, mise en place de coffrets de protection en pied de mât.)

CHAUFFAGE ANCIEN CLSH

La chaudière (vétuste au fioul) a été remplacée par une chaudière à condensation au gaz naturel.

RUE DES VIOLETTES

A l'occasion de la pose de nouveaux réseaux d'assainissement (séparatif), des portions de voirie ont pu être remises à neuf.

FIBRE OPTIQUE

Menés par le SIEA, les travaux de déploiement de la fibre optique se poursuivent entre Hauteville-Lompnes et Evosges, et Hauteville-Lompnes et Hostiaz,

ce qui permettra de desservir les hameaux proches rapidement.

VEHICULES SERVICES TECHNIQUES

Un véhicule de déneigement (AEBI) a été rénové par les Services Municipaux (merci à eux). Un petit camion benne a été acheté en remplacement d'un fourgon HS. Un fourgon neuf sera acquis début 2019 en remplacement de l'ancien Boxer.

DIVERS PETIT TRAVAUX

ont été menés tout au long de l'année par les Services Techniques Municipaux dans les bâtiments, en support des manifestations et des associations, dans le fleurissement en particulier avec l'embellissement du giratoire, via des décors en lien avec l'actualité imaginés par les services techniques et le service communication de la Commune.

PARC INFORMATIQUE

Beaucoup d'investissements sont réalisés sur le parc informatique de la Commune pour préparer son passage en Commune Nouvelle et permettre l'évolution des applications et logiciels informatiques.

Depuis 2014, nous avons toujours été à l'écoute des habitants de la Commune malgré les contraintes financières. Quelques travaux ont pu se réaliser avec le soutien important de tous les administrés, tous les organismes d'Etat, toutes les entreprises du Plateau et autres.

Les Elus sont et restent toujours à votre écoute. Il y a toujours du travail à faire, nous en sommes conscients.

Guy ZANI,
Maire-Adjoint en charge
des travaux.

2017-2018 S'ACHEVE AVEC SUCCÈS...

RETOUR SUR UNE ANNÉE SEREINE,
PONCTUÉE D'ÉVÈNEMENTS À SUCCÈS
EN JUIN 2018 DANS NOS
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

En ce mois de Juin, l'Ecole Elementaire de Turluru a mis en scène sous la direction musicale de J.F SAVARIN et F. DEPIERRE, une soirée festive toute en «Chansons et Danses Folkloriques». Une réussite que l'on doit à l'ensemble des enseignants avec le concours de M. BAILLEUX devant un public de parents d'élèves, conquis par le final musical qui leur a été offert.

Spectacle de fin d'année aussi à l'Ecole Maternelle du Centre qui a séduit par l'originalité du thème choisi «les 4 éléments». Une fois encore la prestation de ces enfants a forcé l'admiration de tous quant à la mise en scène, saluée par un public venu nombreux, en remerciement aux enseignantes et ATSEM, orchestrées par H. GREBOT, Directrice (de retour après la naissance d'Inès). Succès ovationné.

Sport Adapté Tandem VTT Collège Paul Sixdenier/IME DINAMO à nouveau mis à l'honneur : palmarès qui place l'établissement sur les podiums départemental académique et national. Autre performance : le taux d'admission au DNB avec 86,6 % de réussite dont 74 % de mentions. Félicitations à tous ces jeunes, à leurs enseignants et à leurs familles qui les ont accompagnés.

29^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA «CHUTE DU MUR DE BERLIN»

Commémoré dignement par les élèves du Collège Sixdenier qui ont su, au travers de lectures de textes avec un lâcher de ballons pour final, nous faire revivre cet événement historique, avec émotion, en présence de nombreux invités.

PERMIS INTERNET EN CLASSE DE CM2

48 Enfants ont reçu leur «Permis Internet» à l'Ecole Elementaire de Turluru, en présence des autorités de Gendarmerie et de leurs enseignantes P. LANTRAN et F. DONNEAUD très impliquées dans cet accompagnement. Que cette sensibilisation de tous les instants, à l'utilisation de ce moyen de communication, et cette vigilance conseillée aux familles ne soient pas vaines !

JOURNEE INTERNATIONALE DES FORETS

«La Journée Internationale des Forêts» s'est inscrite du 19 au 24 Mars 2018 dans une perspective pédagogique et citoyenne pour notre jeune public. (Espace Intercommunal Petite Enfance, Ecole Maternelle et Elementaire, Collège et Centre Social et Culturel). Sensibilisé par l'ensemble de leurs éducateurs et de professionnels, cette initiative culturelle a été encouragée pour sa réussite et a témoigné de la mobilisation de tous les partenaires.

UNE AUTRE S'ANNONCE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE...

RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019

Stabilité des effectifs à l'Ecole Maternelle du Centre avec 86 Enfants répartis en 4 Classes et une équipe éducative enseignantes/ ATSEM inchangée.

Même constat à l'Ecole Elementaire

de Turluru qui comptabilise 185 élèves pour 7 classes et 1 classe ULIS. Personnel et Enseignants stables.

Effectifs en baisse au Collège Paul Sixdenier : 263 élèves et 11 classes - 3 par niveau 6^{ème} 5^{ème} 3^{ème} sauf en 4^{ème} (2 classes). Une suppression de classe de par le constat d'une diminution régulière des effectifs depuis 2013, a été actée par les autorités académiques. Mme MANGIER Marianne, CPE nouvellement nommée et à qui nous souhaitons la bienvenue sur notre Plateau, a intégré l'équipe de Direction.

Plan «VIGIPIRATE» maintenu. Dans ce contexte et dans le cadre des dispositions préconisées, la sécurisation des écoles maternelle et élémentaire a été réalisée pour la Rentrée de Septembre 2018.

La vidéosurveillance et l'accès aux bâtiments offrent ainsi à l'ensemble du corps enseignant et aux familles, une sérénité bien légitime...

Annie MACHON,
Maire-Adjointe en charge de
l'Education et de la Jeunesse.



COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

11 NOVEMBRE 2018

« La Commémoration du Centenaire de l'Armistice » restera sans conteste le point d'orgue de ce 1er trimestre 2018-2019, où l'ensemble des enseignants et des élèves de l'école élémentaire de Turluru et du Collège Paul Sixdenier ont su faire de cette cérémonie, sans précédent, un rassemblement participatif, teinté d'une grande émotion. Que leur implication pour ce travail pluridisciplinaire soit soulignée et que TOUS ici, en soient chaleureusement remerciés !



Un immense «**MERCI**» aussi à l'ONAC, la FNACA, les Pompiers, la Gendarmerie, la Chorale Aintermède, la Compagnie du Mont Royal, l'Association SANAS, sans oublier l'ensemble de la population qui ont fait de cette commémoration, un des moments forts de l'année 2018...

Annie MACHON,
Maire-Adjointe en charge de
l'Education et de la Jeunesse.

LA VILLE AU SERVICE DE SES ASSOCIATIONS

INFRASTRUCTURES RENOVEES, SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS, ...
LA COLLECTIVITE S'ENGAGE POUR LE MONDE ASSOCIATIF.



Avant/Après : Réfection des Terrains de Tennis



Renouvellement de tapis et d'agrs pour la Gymnastique



Avant/Après : Un effort supplémentaire a été fait cette année sur le terrain d'honneur pour garantir un bon niveau de gazon (traitement sélectif, engrais, sablage, décompactage, placages,...)



Jean BLEIN,
Conseiller Municipal Délégué au Sport.

LA MAIRIE VOUS INFORME

COMMUNIQUE

Ville d'Hauteville-Lompnes



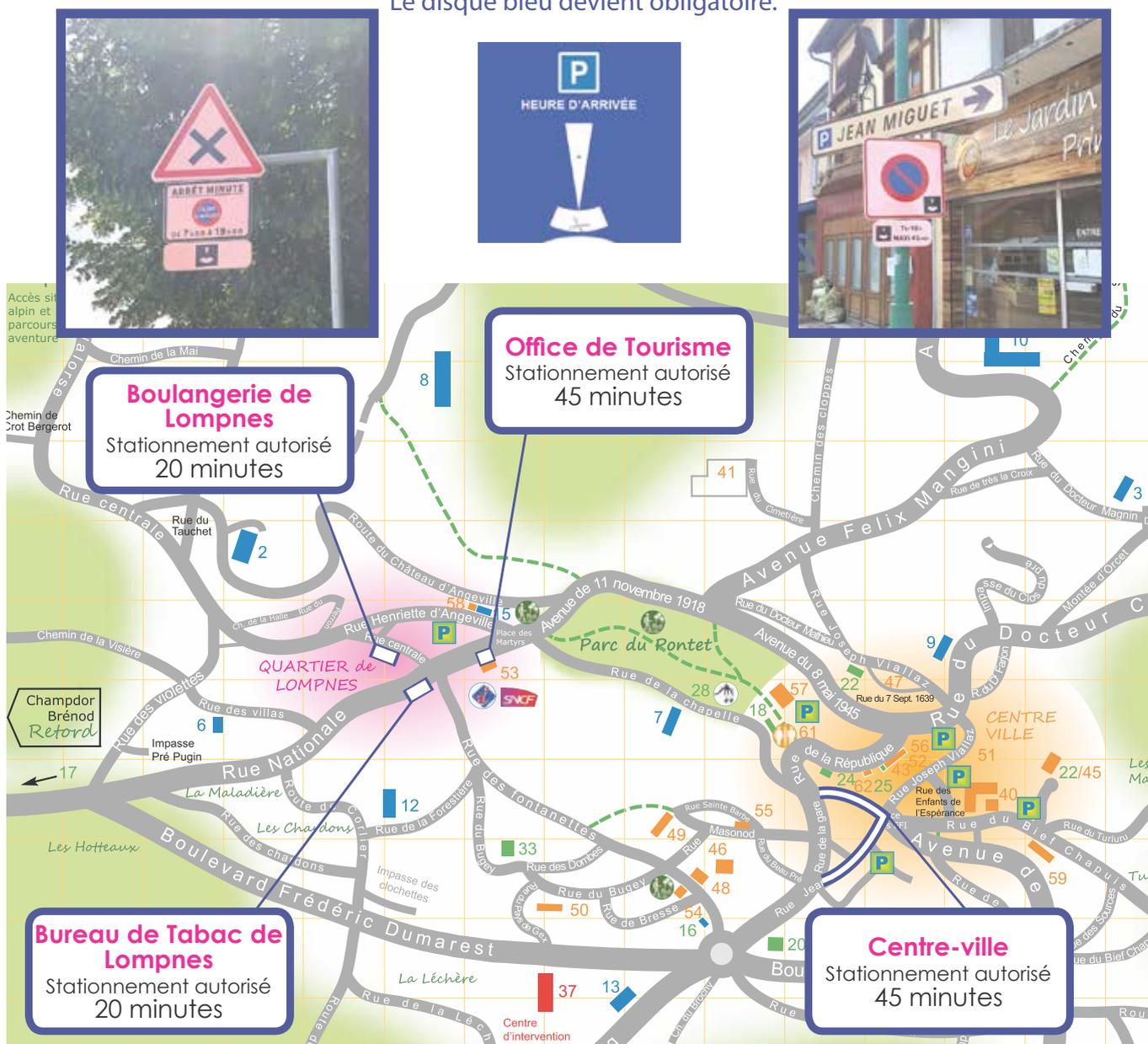
N°4

31.07.18

Stationnement en zone bleue

Le stationnement en zone bleue devient effectif. 4 zones sont concernées.
Le stationnement longue durée sur ces emplacements sera désormais interdit.
Il est également interdit de stationner et de s'arrêter sur les trottoirs jaunes.

Le disque bleu devient obligatoire.



Stationnement

Renseignements complémentaires Mairie d'Hauteville-Lompnes : 04 74 40 41 80
www.hauteville-lompnes.com

CLINIQUE DU SOUFFLE LE PONTET : DEBUT DES TRAVAUX

LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE CLINIQUE DU SOUFFLE ONT DEBUTE CET AUTOMNE, UNE CEREMONIE POUR LA POSE DE LA 1ERE PIERRE A EU LIEU LE 14 DECEMBRE 2018.



En Bref ...

AU 1^{ER} JANVIER, LA COMMUNE NOUVELLE

LA CHARTE SIGNÉE PAR LES 4 MAIRES :

1-Favoriser l'émergence d'une nouvelle collectivité territoriale et insuffler un nouveau dynamisme pour renforcer l'attractivité du territoire. Ainsi, la commune nouvelle se définit comme une collectivité de projets, en charge des principaux services publics, de la définition des politiques locales et des investissements structurants. Elle est l'acteur central du développement économique du territoire dont elle définit la stratégie, détermine les moyens et porte les actions.

2-Avoir une position plus affirmée de notre territoire et de ses habitants auprès de l'État et des autres collectivités territoriales ou établissements publics afin de renforcer l'implication des élus de la commune nouvelle au sein de Haut-Bugey Agglomération.

3-Maintenir un service public de proximité au service des habitants du territoire tout en rationalisant les services grâce à la mutualisation des moyens humains, matériels et financiers des communes fondatrices. Le maintien et le renforcement d'un service public de qualité pour tous figurent aussi au rang des priorités de la commune nouvelle. Celle-ci souhaite le maintien de l'ouverture de toutes les mairies actuelles, en tant que mairies annexes, avec un accueil exclusivement destiné au service de la population (cadastre, démarches administratives, état civil, etc...) ainsi que le maintien de

toutes les agences postales avec l'ensemble des services actuels et le renforcement du service public par l'ouverture d'un service postal à Hostiaz. Les communes fondatrices affirment leur volonté de conserver toutes leurs écoles et leurs services périscolaires associés. La commune nouvelle, par le maintien des ressources qu'elle autorise comme par l'optimisation de l'organisation collective qu'elle induit, rend cette avancée possible.

Commune de Plateau d'Hauteville

4-Développer de nouveaux services de qualité pour les habitants du territoire grâce à des mutualisations et des coopérations dans une logique d'approche plus transversale de l'action publique.

5-Garder vivante l'identité des communes fondatrices, qui deviennent communes déléguées. Elles animent leur territoire en lien étroit avec les habitants, les associations et l'ensemble des acteurs du réseau social, éducatif, culturel, sportif qui fait leur spécificité et leur identité.

& Porter le soutien au tissu associatif, à l'animation et à l'évènementiel du territoire en lieu et place de

la communauté de commune par restitution de compétence et de moyens par HBA.

6-Permettre une représentation équitable des communes fondatrices au sein de la commune nouvelle et une égalité de traitement entre les habitants des communes fondatrices.

7-Harmoniser les participations des usagers aux coûts des services publics.

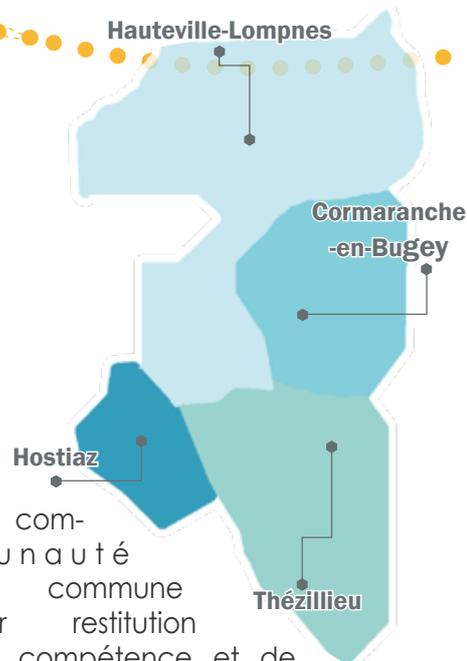
8-Permettre la poursuite, pour les communes fondatrices, des projets prévus au cours du mandat 2014-2020 et de l'ensemble des engagements pris ou recours engagés.

9-Maintenir les cérémonies (mariages, PACS, parrainages civils) et les commémorations dans les communes fondatrices.

10-Conserver la propriété des murs et du fonds du Relais de Thézillieu et des murs des différents gîtes situés sur le territoire de la commune nouvelle.

11-Permettre le maintien des différentes sociétés de chasse présentes dans les communes fondatrices.

12-Préserver et promouvoir le patrimoine naturel, historique, touristique et culturel du territoire.



19 OCTOBRE 2018, UN VOTE HISTORIQUE

LE PROJET

Le projet de créer une commune nouvelle, regroupant les communes de Cormaranche, Hauteville, Hostiaz et Thézillieu, a été lancé en 2017. Un travail de préparation et de réflexion au sein des 4 conseils municipaux a abouti à plusieurs séances de travail, à un questionnaire distribué aux habitants pour choisir le nom de la future commune et à de nombreuses communications (internet, flyers, presse). A l'issue de cet important travail, les élus ont eu à se prononcer.

Les conseils municipaux de Cormaranche-en-Bugey, Hauteville-Lompnes, Hostiaz et Thézillieu ont entériné, à une très large majorité, le projet de création d'une commune nouvelle.

Cette nouvelle entité regroupera en son sein 5216 habitants issus des communes fondatrices.

Elle voit le jour officiellement le 1^{er} janvier 2019 et s'appelle « Plateau d'Hauteville ».

Ce nom est issu d'une consultation

des habitants, par voie de questionnaire, dont le dépouillement a eu lieu le 15 octobre 2018.

LES OBJECTIFS DE LA COMMUNE NOUVELLE

- Maintenir un bon niveau de services publics que chaque commune serait incapable de préserver seule.

- Aménager le territoire de manière équilibrée.

- Elargir l'accès aux équipements et services publics.

- Peser plus fort, avec 5216 habitants, en devenant la deuxième commune au sein de la nouvelle intercommunalité de Haut Bugey Agglomération (HBA).

- Affirmer Plateau d'Hauteville comme station de soins, de loisirs de pleine nature, de bien-être et de ressourcement dans le Haut Bugey.

LE CALENDRIER : 4 DATES A RETENIR

- 1^{er} Janvier 2019 > Création de la commune nouvelle

- 7 janvier 2019 > 1^{er} conseil municipal public (avec 60 membres) au cours duquel seront élus le maire, les adjoints et les conseillers

municipaux.

- De 2019 à 2020 > les quatre communes fondatrices vont devenir des communes déléguées.

Elles vont conserver leur maire qui deviendra maire délégué jusqu'aux prochaines élections municipales de 2020.

- En 2020 > Un nouveau conseil municipal de 33 élus.

A QUOI VONT SERVIR LES COMMUNES DELEGUEES ?

Les noms des communes demeurent, ils seront précédés du nom de la commune nouvelle tout comme sur les panneaux d'entrée.

Les mairies des communes déléguées continueront d'abriter des accueils de proximité pour que les habitants puissent y effectuer leur principales démarches (état civil, petite enfance, vie scolaire, seniors, antenne sociale, sport, culture, permis de construire, vie des quartiers, etc...)

Vos élus resteront des interlocuteurs de proximité.

**Philippe PIFFADY,
Conseiller Municipal Délégué à la
Communication.**

ET NOTRE ADRESSE ?

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER NOS ADRESSES CHANGENT.

Désormais, votre adresse postale s'écrira de la manière suivante :

M. et Mme TARTEMPION
Appartement 17
Bâtiment Coquelicot
10 Rue de la Marguerite
HAUTEVILLE-LOMPNES
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

et pour les habitants des hameaux :

M. et Mme TARTEMPION
Appartement 17
Bâtiment Coquelicot
10 Grande Rue
Longcombe
HAUTEVILLE-LOMPNES
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

1942

Les
Communes
d'Hauteville
et de
Lompnes
fusionnent.



1964

Les Communes
de Lacoux et Longecombe
rejoignent Hauteville-Lompnes

2018

Fusion de
Cormaranche-en-Bugey,
Hauteville-Lompnes,
Hostiaz et Thezillieu
deviennent :
Plateau d'Hauteville

